

# ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD



## DISCOURS DU TRÔNE

AVRIL 2012

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

**DISCOURS**  
du **TRÔNE**



**prononcé par**  
**l'honorable Frank Lewis**  
**lieutenant-gouverneur de l'Île-du-Prince-Édouard**

à l'occasion de la deuxième session de la soixante-quatrième assemblée  
générale de l'Île-du-Prince-Édouard

le 4 avril 2012  
à 14 h

C'est un grand honneur de vous présenter le discours du Trône qui inaugure officiellement la deuxième session de la soixante-quatrième assemblée générale de l'Île-du-Prince-Édouard.

Je veux féliciter tous les membres de l'Assemblée législative qui ont obtenu l'appui de leurs communautés respectives lors des élections générales de 2011. La population vous a accordé sa confiance, et je suis convaincu que vous vous acquitterez des responsabilités qui vous sont dévolues avec honneur et dévouement.

Bien entendu, ces responsabilités ne sont pas qu'individuelles. Les Insulaires s'attendent à ce que cette assemblée générale engage collectivement des débats sérieux à propos des principaux enjeux auxquels fait face notre province – surtout dans le contexte où le gouvernement continue d'être confronté aux défis économiques et sociaux qui affligent à peu près toute la planète.

La récession amorcée en 2008 a montré au monde que les menaces jadis confinées à des régions et pays particuliers du globe peuvent désormais s'étendre et atteindre tout le monde. L'Île-du-Prince-Édouard n'est pas à l'abri de ce phénomène, et les Insulaires, avec raison, s'attendent à ce que leur gouvernement réagisse à ces enjeux avec détermination et assurance.

Le gouvernement est bien outillé pour affronter efficacement ces épreuves.

Lorsqu'ils ont exercé leur choix démocratique en 2011, les Insulaires ont décidé de miser sur un gouvernement majoritaire fort et stable. Ce choix était fondé sur un programme électoral qui mettait l'accent sur la nécessité de favoriser le progrès social tout en faisant preuve de responsabilité sur le plan financier.

Alors que de nombreuses provinces sont entrées dans une période de repli économique durant la récession mondiale, l'Île-du-Prince-Édouard a maintenu une stabilité économique et a connu une croissance soutenue au cours des années qui ont suivi.

*Lorsqu'ils ont exercé leur choix démocratique en 2011, les Insulaires ont décidé de miser sur un gouvernement majoritaire fort et stable. Ce choix était fondé sur un programme électoral qui mettait l'accent sur la nécessité de favoriser le progrès social tout en faisant preuve de responsabilité sur le plan financier.*

- Depuis 2007, l'emploi à l'échelle provinciale est passé de 68 000 à un sommet de 72 000 en 2011 et notre produit intérieur brut, de 4,5 milliards de dollars à un sommet prévu de 5,3 milliards de dollars cette année;
- Depuis 2006, notre population a augmenté de 8 000 habitants pour atteindre un niveau historique de près de 146 000 selon le recensement de 2011;
- Un nombre plus élevé que jamais de jeunes Insulaires font des études postsecondaires, et mettent leurs talents, leurs habiletés et leurs compétences au service d'une économie et d'une société de plus en plus diversifiées.

Dans le contexte d'un important ralentissement économique mondial, ces gains ont été acquis en grande partie grâce à une croissance importante dans le secteur public à l'échelle fédérale, provinciale et locale. Dans l'avenir toutefois, la croissance de notre économie sera stimulée par l'ingéniosité du secteur privé.

Lorsqu'il est question de relever des défis, les Insulaires ont une longue et éminente tradition. Lors des grands conflits du siècle dernier, les sacrifices d'une petite population comme la nôtre ont égalé, voire dépassé, ceux de nos partenaires de plus grande taille de la Confédération.

Le fait que des générations d'Insulaires se soient affairées à bâtir des institutions telles que l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard, le Collège Holland et le Collège Acadie Î.-P.-É. témoigne de notre intense loyauté envers notre province. Il y a cent soixante ans, notre province initiait le monde à l'éducation publique gratuite – et aujourd'hui, notre modèle d'éducation de la petite enfance suscite l'intérêt des spécialistes et des systèmes scolaires d'un peu partout au Canada et dans le monde.

Tous les Insulaires sont fiers de ces réalisations, et tous souhaitent bien sûr léguer aux générations à venir une province qui sera dans une posture encore meilleure.

Voilà essentiellement l'enjeu auquel le gouvernement doit faire face. Comment relever les défis d'aujourd'hui tout en veillant à léguer aux générations de demain une province forte et dynamique?

*Il y a cent soixante ans, notre province initiait le monde à l'éducation publique gratuite – et aujourd'hui, notre modèle d'éducation de la petite enfance suscite l'intérêt des spécialistes et des systèmes scolaires d'un peu partout au Canada et dans le monde.*

Comment, à partir de cet héritage, préserver les fondements de notre province et bâtir un avenir meilleur?

## **Regard vers l'avenir : Les priorités du gouvernement**

Les prochaines années revêteront une importance fondamentale pour l'avenir de notre île.

Contrairement à d'autres provinces et territoires du Canada, nous ne pouvons miser sur des ressources naturelles comme le pétrole, le gaz naturel, la potasse et les minerais.

Toutefois, nous avons la chance de vivre dans une province dont la population est talentueuse et travailleuse.

De plus, nous sommes un partenaire à part entière au sein du meilleur pays du monde. C'est pourquoi il est légitime de nous attendre à ce que les richesses du Canada soient réparties de façon équitable entre les provinces.

Dans cette optique, mon gouvernement a quatre priorités stratégiques :

1. Nous entendons remettre l'accent sur la croissance du secteur privé en vue d'atteindre le niveau des 75 000 emplois et une économie provinciale de 6 milliards de dollars d'ici 2016;
2. Par diverses mesures touchant les revenus et les dépenses, nous rétablirons l'équilibre fiscal;
3. Nous poursuivrons le changement d'orientation en éducation en continuant de viser l'amélioration du rendement scolaire;
4. Nous continuerons à bâtir un système de santé durable et capable de répondre aux besoins des Insulaires d'aujourd'hui et de demain.

Afin d'atteindre ces objectifs, mon gouvernement prendra les mesures suivantes à court terme :

*Nous allons renouveler notre stratégie de développement économique de façon à mettre davantage l'accent sur la création d'emplois dans le secteur privé, le développement des exportations et le rendement positif du capital investi par le gouvernement.*

*Les investissements importants de mon gouvernement dans nos infrastructures publiques longtemps négligées ont joué un rôle clé et aidé notre province à surmonter relativement bien la récession. C'est pourquoi aujourd'hui nos routes sont plus sûres, nos écoles et nos autobus scolaires sont renouvelés, et nos résidences pour personnes âgées sont des lieux confortables qui suscitent la fierté.*

- Nous allons renouveler notre stratégie de développement économique de façon à mettre davantage l'accent sur la création d'emplois dans le secteur privé, le développement des exportations et le rendement positif du capital investi par le gouvernement;
- Nous collaborerons étroitement avec le gouvernement fédéral, le secteur privé et les établissements d'enseignement postsecondaire de l'Île en vue de tirer profit au maximum des possibilités offertes par le nouveau contrat de construction navale de 30 milliards de dollars;
- Afin de maximiser l'impact de nos ressources, mon gouvernement établira une seule commission scolaire anglophone dont le leadership en matière d'éducation s'exercera dans l'ensemble de l'Île-du-Prince-Édouard;
- Nous amorcerons un processus d'examen des services de santé mentale et de toxicomanie afin de garantir que les services répondent aux exigences élevées des Insulaires;
- Dans le cadre de son programme environnemental, mon gouvernement continuera de convertir au chauffage à la biomasse un certain nombre d'établissements un peu partout à l'Île;
- Au cours des quatre prochaines années, nous améliorerons le programme Best Start/Meilleur départ afin d'aider les jeunes familles de l'Île à élever des enfants heureux et en santé.

## **Surmonter nos difficultés budgétaires**

Tous les gouvernements ont réagi à la soudaine secousse récessionniste de 2008 en investissant massivement dans leurs économies respectives dans le cadre d'un plan de stimulation.

L'Île-du-Prince-Édouard a été un chef de file en la matière. Les investissements importants de mon gouvernement dans nos infrastructures publiques longtemps négligées ont joué un rôle clé et aidé notre province à surmonter relativement bien la récession. C'est pourquoi aujourd'hui nos routes sont plus sûres, nos écoles et nos autobus scolaires sont renouvelés, et nos résidences pour personnes âgées sont des lieux confortables qui suscitent la fierté.

Au cours de la prochaine année, mon gouvernement mettra principalement l'accent sur la préservation des progrès que nous avons réalisés ensemble.

Comme l'a maintes fois déclaré le premier ministre, il est fondamental que le gouvernement investisse lorsque la situation économique est difficile. Par ailleurs, lorsque la conjoncture s'améliore, il est important que le gouvernement réduise prudemment l'ampleur de son intervention.

Notre objectif d'équilibrer le budget repose sur deux principes fondamentaux :

Premièrement, la croissance économique à long terme n'est possible que si tous les gouvernements, y compris le nôtre, déploient des efforts en vue d'équilibrer leurs budgets.

Deuxièmement, nous avons le devoir et l'obligation non seulement de répondre aux besoins des Insulaires d'aujourd'hui, mais aussi de nous assurer de léguer à nos enfants une économie solide, dynamique et durable.

Pour atteindre ces objectifs importants, mon gouvernement élaborera un plan budgétaire pluriannuel. Or, nous sommes conscients qu'il y a des problèmes financiers majeurs auxquels ce plan doit s'attaquer.

D'abord, la province subit des contraintes considérables aussi bien sur le plan des revenus que des dépenses. Un effet persistant de la récession mondiale a été un ralentissement de la progression des recettes fiscales provenant des entreprises et des particuliers. En outre, de nouvelles contraintes importantes au niveau des coûts ont fait surface notamment dans le domaine des régimes de retraite du secteur public.

Lorsqu'on examine, par exemple, ce qui s'est produit avec le régime de retraite de la fonction publique et le régime de retraite des enseignants :

- En 1990, il y avait environ 1 500 retraités;

*Pour atteindre ces objectifs importants, mon gouvernement élaborera un plan budgétaire pluriannuel. Or, nous sommes conscients qu'il y a des problèmes financiers majeurs auxquels ce plan doit s'attaquer.*

- Aujourd'hui, il y a environ 4 400 retraités.

Il s'ensuit que le rapport cotisants-retraités a chuté de tout près de 3 pour 1 en 1990 à 2 pour 1 aujourd'hui.

On s'attend à ce que ce rapport continue de diminuer au fur et à mesure que les baby-boomers quitteront le système. Toutes les provinces et tous les territoires sont aux prises avec ce problème, et mon gouvernement ne fait pas exception.

Bien entendu, cette question sera soumise à un processus de consultation complet auprès des parties prenantes.

Les dépenses associées au domaine de la santé et au vieillissement de la population représentent une autre difficulté. Au cours des dernières années, les dépenses dans ce domaine ont grimpé de sept pour cent par année. Il s'agit d'un rythme d'augmentation tout simplement insoutenable.

Le fait que l'Île ait actuellement la plus faible capacité fiscale de toutes les provinces du Canada constitue la troisième principale difficulté budgétaire à laquelle nous devons faire face – et les mesures de recettes du gouvernement fédéral n'en tiennent pas compte. Il s'ensuit que l'Île-du-Prince-Édouard doit maintenir les taux d'imposition les plus élevés au Canada pour fournir les services dont les Insulaires ont besoin.

Nous reconnaissons que le gouvernement fédéral prend ses propres mesures pour régler ses problèmes budgétaires. Néanmoins, il existe une obligation constitutionnelle de veiller à ce que les Insulaires puissent jouir de services comparables pour un taux d'imposition comparable.

Ottawa a déjà annoncé de façon unilatérale l'imposition de nouveaux mécanismes de financement en matière de santé aux provinces et n'a offert aucune possibilité de discussion ni de négociation. Cette décision pourrait coûter au système de santé de l'Île-du-Prince-Édouard plus de 120 millions de dollars pour toute la durée de l'accord.

*Nous reconnaissons que le gouvernement fédéral prend ses propres mesures pour régler ses problèmes budgétaires. Néanmoins, il existe une obligation constitutionnelle de veiller à ce que les Insulaires puissent jouir de services comparables pour un taux d'imposition comparable.*



Étant donné que cette importante source de revenus a été déterminée unilatéralement pour longtemps, le programme de péréquation doit jouer un rôle encore plus crucial pour corriger le déséquilibre fiscal entre l'Île-du-Prince-Édouard et les autres provinces.

Le programme de péréquation – qui devrait servir à aplanir les disparités fiscales – a été modifié, de sorte qu'il n'équilibre pas les capacités fiscales. Cela est essentiellement attribuable au plafonnement artificiel du programme global, en fonction du produit intérieur brut national. Le programme ne tient pas compte non plus des frais fixes plus élevés associés à la fonction publique dans les provinces et territoires de plus petite taille. L'Île-du-Prince-Édouard affiche maintenant la plus faible capacité fiscale post-péréquation au Canada. De plus, le gouvernement fédéral a réduit la taille du programme de péréquation par rapport au produit intérieur brut national, l'abaissant d'une moyenne historique de 1,02 pour cent à 0,85 pour cent aujourd'hui.

Alors que le Canada se dirige vers un nouveau programme de péréquation, nous demandons à tous les membres de cette Assemblée législative d'appuyer la position de mon gouvernement sur deux enjeux clés :

- Le plafond de péréquation doit être supprimé afin que le calcul puisse être fait par rapport à la moyenne nationale;
- Un financement de base important doit être intégré à la formule de péréquation.

Entre-temps, les difficultés budgétaires auxquelles fait face l'Île-du-Prince-Édouard actuellement obligeront le gouvernement à élaborer et à mettre en œuvre de nouvelles approches en matière de revenus et de dépenses en vue d'atteindre son objectif d'équilibre budgétaire.

## **L'Île-du-Prince-Édouard – Un partenaire au sein de la Confédération**

L'Île-du-Prince-Édouard demeure fermement déterminée à prendre part aux débats nationaux importants.

*Notre île est fière d'assumer un rôle de leader à l'échelle nationale dans un domaine de la plus grande priorité pour les Canadiens. Cela témoigne aussi de notre capacité à contribuer de façon significative à la Fédération.*

Cette année, le Conseil de la fédération a confié à votre premier ministre la tâche de coprésider un groupe de travail national sur l'innovation en matière de santé, en partenariat avec le premier ministre de la Saskatchewan, Brad Wall.

Bien que ce travail ne fournira pas toutes les réponses aux enjeux auxquels font face les systèmes de santé au Canada, il donnera l'occasion aux provinces et aux territoires d'échanger efficacement de l'information ainsi que de collaborer ensemble en vue de trouver des solutions durables.

Notre île est fière d'assumer un rôle de leader à l'échelle nationale dans un domaine de la plus grande priorité pour les Canadiens. Cela témoigne aussi de notre capacité à contribuer de façon significative à la Fédération.

En ce qui concerne la Fédération, mon gouvernement a toujours été d'avis qu'il fallait appuyer l'amélioration du Sénat. Nous allons donc demander à un comité législatif de contribuer à la discussion nationale sur le rôle du Sénat et, plus particulièrement, de sonder l'opinion des Insulaires pour déterminer si l'Île-du-Prince-Édouard devrait appuyer l'élection des représentants au Sénat.

## **Une économie fondée sur l'adaptabilité et la souplesse qui met l'accent sur la croissance de l'emploi**

Nos secteurs d'activité traditionnels que sont l'agriculture, la pêche et le tourisme sont les piliers qui soutiennent notre économie. Plus que de simples moteurs économiques, ces secteurs sont le reflet d'une compréhension profonde de la réalité géographique de notre île.

Des progrès technologiques et scientifiques ont aidé à moderniser chacun de ces secteurs d'activité – et en retour, la vigueur des secteurs de l'agriculture, de la pêche et du tourisme favorise de nouvelles percées dans des domaines comme les biosciences, les technologies de l'information et d'autres secteurs en croissance.

Cette croissance découle en partie d'un engagement ferme de la part du gouvernement à bâtir une nouvelle économie insulaire plus diversifiée.

L'attribution récente du contrat de construction navale de 30 milliards de dollars par le gouvernement fédéral créera tout un éventail de nouvelles possibilités pour l'Île-du-Prince-Édouard et notre région au cours des années à venir. Il faut féliciter le gouvernement fédéral pour cette nouvelle initiative ainsi que pour son habileté à gérer le processus d'acquisition.

Notre île a une éminente tradition dans le domaine de la construction navale, et un nouveau chapitre va s'ouvrir.

Notre gouvernement est impatient de travailler en partenariat avec le gouvernement fédéral, nos partenaires de la région atlantique, le secteur privé, l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard et le Collège Holland en vue d'élaborer une stratégie appropriée qui permettra de tirer profit de cette occasion.

Au cours de la présente session de l'Assemblée, mon gouvernement précisera les changements qu'il entend apporter en ce qui concerne son approche en matière de développement économique. Entre autres :

- Afin de créer davantage de possibilités et d'offrir une meilleure qualité de vie aux Insulaires, mon gouvernement visera atteindre un produit intérieur brut de 6 milliards de dollars d'ici 2016 ainsi qu'à dépasser le cap de 75 000 emplois;
- Pour ce faire, mon gouvernement orientera ses plans économiques sur la croissance du secteur privé;
- Nos programmes de développement économique seront réorientés pour mettre l'accent sur les nouveaux emplois et l'augmentation des exportations;
- D'autres efforts en vue de stabiliser les coûts de l'énergie seront déployés par mon gouvernement à la suite du rapport de la Commission sur l'énergie de l'Î.-P.-É. – inspirés par l'Accord énergétique de l'Î.-P.-É. qui réduisait le prix de l'électricité de 14 pour cent et imposait un gel à ce niveau la deuxième année;

*L'attribution récente du contrat de construction navale de 30 milliards de dollars par le gouvernement fédéral créera tout un éventail de nouvelles possibilités pour l'Île-du-Prince-Édouard et notre région au cours des années à venir. Il faut féliciter le gouvernement fédéral pour cette nouvelle initiative ainsi que pour son habileté à gérer le processus d'acquisition.*

- Mon gouvernement continuera d'examiner ses programmes de soutien à l'agriculture en vue de mettre l'accent sur l'expansion des marchés d'exportation, la valorisation des marques d'aliments et les mesures de soutien du revenu. De plus, mon gouvernement amorcera un processus d'examen indépendant des politiques actuelles en matière de propriété foncière;
- Mon gouvernement continuera d'explorer de nouveaux débouchés pour favoriser la vigueur et la durabilité des secteurs de la pêche et de l'aquaculture, tout en stabilisant l'emploi dans notre secteur de la transformation du poisson;
- En ce qui concerne le développement économique rural, le Plan d'action rural a mis l'accent sur le développement commercial, les secteurs primaires et le tourisme;
- Nous ferons d'autres efforts pour attirer des nouveaux résidents, dans le but d'atteindre l'objectif de 150 000 habitants d'ici 2022. Pour atteindre cet objectif, la Division des services d'immigration a été restructurée afin d'intégrer le recrutement, le maintien et l'établissement;
- Dans l'avenir, en matière d'aérospatiale, la priorité de mon gouvernement sera de recruter de nouvelles entreprises intéressées à s'établir à l'Île-du-Prince-Édouard;
- Les biosciences et les technologies de l'information demeureront des secteurs importants pour l'Île-du-Prince-Édouard. En outre, mon gouvernement élargira son orientation stratégique dans le secteur en croissance des services financiers et mettra sur le succès engendré par les annonces récentes comme celle concernant MPhasis;
- Le tourisme et la culture continueront aussi de jouer un rôle clé dans la stratégie de développement économique de mon gouvernement. Dans cette optique, le soutien offert actuellement par le gouvernement au secteur du tourisme sera réévalué afin de s'assurer que nos ressources limitées servent soutenir les initiatives les plus rentables pour la province. De plus, mon gouvernement lancera une demande de propositions publique et transparente dans le but de sonder l'intérêt de l'entreprise privée envers les quatre parcours de golf provinciaux;

- En 2013, aura lieu à l'Île-du-Prince-Édouard l'inauguration du nouveau Centre des congrès à Charlottetown. Afin de profiter de l'occasion, mon gouvernement s'affaira encore davantage à attirer les rencontres et les congrès à l'Île-du-Prince-Édouard, à l'approche du 150<sup>e</sup> anniversaire de la rencontre des Pères de la Confédération;
- En 2015, le 200<sup>e</sup> anniversaire de l'établissement historique de la carte de l'Île-du-Prince-Édouard par Samuel Holland nous donnera encore l'occasion de souligner et de commémorer notre passé.

## **L'éducation, pierre angulaire du progrès**

Au cours des cinq dernières années, le gouvernement a déployé de grands efforts pour renforcer le système scolaire.

Depuis 2007, les investissements dans le système scolaire sont passés de 170 millions de dollars à 229 millions de dollars, soit une hausse de 36 pour cent.

De même, les nouvelles mesures d'intéressement aux études postsecondaires – dont la bourse de début d'études George Coles – ont permis à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard et au Collège Holland d'atteindre des taux de fréquentation records.

C'est particulièrement important au niveau de l'emploi.

Les données récentes indiquent que chez les Insulaires qui détiennent un diplôme universitaire, le taux de chômage est inférieur à quatre pour cent.

Parmi les 18 000 Insulaires qui détiennent un diplôme collégial, le taux de chômage est légèrement supérieur à huit pour cent.

Ces chiffres sont bien inférieurs au taux de chômage moyen de la province.

Ils indiquent au gouvernement une direction claire à suivre – faisant ressortir l'importance de mettre l'accent sur les études postsecondaires, le développement des compétences et le rendement scolaire.

*En 2013, aura lieu à l'Île-du-Prince-Édouard l'inauguration du nouveau Centre des congrès à Charlottetown. Afin de profiter de l'occasion, mon gouvernement s'affaira encore davantage à attirer les rencontres et les congrès à l'Île-du-Prince-Édouard, à l'approche du 150<sup>e</sup> anniversaire de la rencontre des Pères de la Confédération.*

*Cette année, le gouvernement concrétisera son engagement à augmenter la bourse George Coles – qui a déjà permis à 4 100 jeunes Insulaires de fréquenter soit le Collège Holland ou l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard.*

Cette année, le gouvernement concrétisera son engagement à augmenter la bourse George Coles – qui a déjà permis à 4 100 jeunes Insulaires de fréquenter soit le Collège Holland ou l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le gouvernement continuera d'examiner de nouvelles façons innovatrices d'aider les jeunes Insulaires à tirer profit le plus possible des établissements d'enseignement postsecondaire de notre province.

De plus, le gouvernement reconnaît que l'apprentissage est un processus qui doit être soigneusement nourri dès le tout jeune âge.

La reconnaissance de cette situation a conduit au rétablissement de notre système provincial de la petite enfance – et à l'instauration de la maternelle à l'échelle de la province. En particulier, le gouvernement est très fier des 1 400 jeunes Insulaires qui ont été les premiers à terminer leur maternelle dans le réseau public en juin 2011.

Cette année, la province entend commencer à étendre le programme Best Start/Meilleur départ – lequel témoigne de la conviction claire pour le gouvernement que l'apprentissage est la clé de notre progrès social et économique.

Pour les Insulaires qui fréquentent le système scolaire de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, le gouvernement maintient son engagement envers les élèves, les familles et les enseignants.

Cela comprendra de nouveaux investissements appropriés dans les infrastructures scolaires – ainsi qu'un engagement à maintenir des rapports élèves-enseignant bas par rapport au niveau national.

Dans l'optique du gouvernement qui mise sur un système centré sur l'élève, une Commission sur la gouvernance dans le domaine de l'éducation a été créée en juin 2011.

La Commission doit être félicitée pour son bon travail. Des quarante-huit recommandations, plus de trente viennent appuyer l'objectif de mon gouvernement d'améliorer le rendement scolaire

et ont un impact direct sur celui-ci. Toutes ces recommandations seront adoptées, y compris les suivantes :

- Que les commissions scolaires aient la charge de la prestation des services d'enseignement directs et des programmes destinés aux élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année.
- Que le perfectionnement professionnel soit axé sur l'amélioration de l'instruction en classe au quotidien et sur l'évaluation.
- Que le rôle du Ministère en matière d'éducation des enfants ayant des besoins particuliers en soit un de leadership et de surveillance, et que la plupart du personnel opérationnel soit transféré au niveau des commissions scolaires.

Afin de promouvoir davantage le rendement scolaire, le gouvernement instaurera également une nouvelle évaluation commune à l'échelle provinciale pour tous les élèves de 12<sup>e</sup> année.

Mon gouvernement croit aussi qu'il est possible de remodeler la gouvernance en éducation de façon à ce que le système soit toujours centré sur les besoins des élèves. Le gouvernement estime en effet qu'une rationalisation s'impose.

Le gouvernement proposera donc des modifications à la *School Act* (loi scolaire) et à ses règlements en vue d'établir une seule commission scolaire anglophone au cours de la présente session de l'Assemblée. La Commission scolaire de langue française restera telle quelle, car elle joue un important rôle social et éducatif pour le développement de l'éducation et de la culture francophones à l'Île.

## **Remaniement du système de santé**

Alors que mon gouvernement poursuit sa transformation du système de santé, l'offre de services équitables de grande qualité à tous les Insulaires continuera d'être une priorité.

L'effort sera désormais axé sur la nécessité de mettre l'accent non pas sur les investissements dans les infrastructures, mais plutôt sur la préservation des gains réalisés au cours des cinq dernières années.

*Le gouvernement proposera donc des modifications à la School Act (loi scolaire) et à ses règlements en vue d'établir une seule commission scolaire anglophone au cours de la présente session de l'Assemblée. La Commission scolaire de langue française restera telle quelle, car elle joue un important rôle social et éducatif pour le développement de l'éducation et de la culture francophones à l'Île.*

Depuis 2008, les dépenses en santé de l'Île-du-Prince-Édouard ont grimpé de plus de 100 millions de dollars – et l'on prévoit que les dépenses totales dans le domaine de la santé atteindront 600 millions de dollars au cours du présent mandat.

À la suite de ces investissements, l'Île compte désormais sur un nombre record de médecins, le chiffre ayant passé de 196 en 2007 à 233 en 2012.

Il y a d'autres exemples concrets des progrès réalisés au sein du système :

- L'ajout d'une unité de soins pour les victimes d'accident vasculaire cérébral à l'hôpital Queen Elizabeth;
- Un nouveau centre de soins ambulatoires – dont la phase 2 sera inaugurée cette année;
- L'agrandissement des services de dialyse à l'hôpital du comté de Prince;
- L'amélioration des services ambulanciers dans la région de Prince-Ouest et dans le comté de Kings;
- Un ambitieux et fructueux programme de remplacement des foyers ainsi que l'ajout de lits de soins de longue durée;
- Un programme de soins à domicile considérablement élargi.

En outre, des réseaux de soins de santé primaires ont été établis dans le but de faire en sorte qu'aucun Insulaire n'ait à parcourir plus de 30 kilomètres pour atteindre un établissement offrant des soins de santé primaires, y compris un médecin de famille.

## **Stratégie en matière de mieux-être**

Plus tôt cette année, mon gouvernement a publié le premier Rapport du médecin hygiéniste en chef qui dressait un portrait précieux de la santé des Insulaires.



Le rapport proposait aux Insulaires de nombreuses possibilités d'améliorer leur santé. Mon gouvernement entend donc travailler à mettre en œuvre une stratégie en matière de mieux-être qui visera à promouvoir le bien-être de notre population.

Au cours des dernières années, les Insulaires ont exprimé de différentes façons leur préoccupation accrue à l'égard des services en matière de santé mentale et de toxicomanie.

Mon gouvernement confiera au ministre de la Santé et du Mieux-être le mandat d'amorcer un processus d'examen indépendant de nos services et de notre approche en matière de santé mentale et de toxicomanie, qui tiendra compte des commentaires des Insulaires, des organismes communautaires, de la communauté médicale et des autres professionnels.

## **Plan d'action sociale**

En juillet 2011, le gouvernement a publié un document de travail sur la réduction de la pauvreté intitulé *Preventing and Reducing Poverty in PEI: a Strategy for Engagement*.

S'inspirant de ce document, mon gouvernement créera le premier plan d'action sociale de l'Île-du-Prince-Édouard qui sera lancé au printemps. Ce plan d'action sociale proposera d'autres moyens pour améliorer le bien-être des Insulaires vulnérables ou dans le besoin, y compris les mesures suivantes :

- Poursuivre les contributions au programme de chauffage domiciliaire;
- Favoriser un accès accru et équitable dans le cadre des programmes de médicaments provinciaux;
- Améliorer l'accessibilité au logement abordable;
- Favoriser encore davantage l'apprentissage précoce en créant des plans d'action sur la littératie avec les centres de la petite enfance;

*Mon gouvernement confiera au ministre de la Santé et du Mieux-être le mandat d'amorcer un processus d'examen indépendant de nos services et de notre approche en matière de santé mentale et de toxicomanie, qui tiendra compte des commentaires des Insulaires, des organismes communautaires, de la communauté médicale et des autres professionnels.*

- Compte tenu des changements apportés par le gouvernement fédéral au *Code criminel*, examiner attentivement le concept de tribunal thérapeutique.

## **Travailler de concert avec les collectivités**

Le gouvernement a déployé de grands efforts pour renforcer nos régions et nos groupes culturels.

À ce jour, des douzaines d'initiatives proposées dans le cadre du Plan d'action rural ont été menées à bien ou sont en cours. Il y a par exemple le Centre de récréation Évangéline, l'appui au Festival des petites salles et autres projets.

Le Plan d'action rural tient compte du fait que certaines régions ont des besoins plus grands – et que celles-ci nécessitent plus d'attention et d'investissements. Au cours des derniers mois, le gouvernement a consulté les parties prenantes et les membres des communautés dans les régions de Prince-Ouest, de Kings-Est et du sud-est de l'Île-du-Prince-Édouard afin de cerner les possibilités d'investissement pour le développement économique.

Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard, conformément à l'Entente de partenariat (2007), continue de travailler avec les Mi'kmaq et le gouvernement du Canada en vue d'améliorer la qualité de vie du peuple micmac de l'Île. Les parties collaborent dans le domaine de l'éducation, de la justice, de la santé, du développement économique ainsi que des services à l'enfance et à la famille. Mon gouvernement s'apprête à finaliser une entente sur la consultation fédérale-provinciale-micmaque qui établira un processus ordonné et efficace pour consulter les Mi'kmaq, et il affirmera son engagement en offrant un soutien de capacité annuel à la Mi'kmaq Confederacy of Prince Edward Island.

Dans sa prestation de programmes et de services aux Insulaires, mon gouvernement reconnaît les besoins uniques de la communauté acadienne et francophone. Des consultations régulières ont permis de déterminer les besoins communautaires prioritaires d'une part, et la capacité du gouvernement de répondre à ces besoins, d'autre part.

*Le Plan d'action rural tient compte du fait que certaines régions ont des besoins plus grands – et que celles-ci nécessitent plus d'attention et d'investissements. Au cours des derniers mois, le gouvernement a consulté les parties prenantes et les membres des communautés dans les régions de Prince-Ouest, de Kings-Est et du sud-est de l'Île-du-Prince-Édouard afin de cerner les possibilités d'investissement pour le développement économique.*

Nous estimons que l'établissement d'un équilibre entre les deux produira des résultats tangibles et novateurs pour tous. Il s'agit également du principe directeur du gouvernement dans la poursuite de son engagement au renouvellement de la *Loi sur les services en français*. C'est un projet d'envergure qui continuera à nécessiter l'engagement de tous les ordres de gouvernement.

Respectueux de son engagement à favoriser des initiatives à la grandeur de la province, le gouvernement continue à planifier les célébrations de 2014 qui auront lieu un peu partout à l'Île.

Les célébrations de 2014 serviront non seulement à souligner l'histoire de notre île, mais aussi à attirer l'attention des Canadiens et de la communauté internationale sur notre province.

## **Une approche volontaire et prudente**

Alors que le monde se remet de la récession, l'Île-du-Prince-Édouard est particulièrement bien positionnée pour prospérer.

De fait, la récession a fait ressortir que notre île possède une économie fondée sur l'adaptabilité et la souplesse.

Une grande partie de ce succès est attribuable à l'intervention de mon gouvernement. Nous avons reconnu les menaces présentées par la récession et pris des mesures pour assurer la stabilité.

- Nous avons élaboré des politiques du secteur public pour encourager l'investissement privé. Illustrant cette approche, l'Accord énergétique de l'Î.-P.-É. a profité du poids du pouvoir gouvernemental, ce qui a permis de conclure un marché avantageux pour l'ensemble des Insulaires;
- Nous avons insisté sur nos secteurs traditionnels comme l'agriculture, la pêche et le tourisme, en mettant l'accent sur les nouvelles possibilités;
- Nous avons remanié le système de santé dans le but d'offrir des soins de santé primaires équitables et accessibles;

*Nous estimons que l'établissement d'un équilibre entre les deux produira des résultats tangibles et novateurs pour tous. Il s'agit également du principe directeur du gouvernement dans la poursuite de son engagement au renouvellement de la Loi sur les services en français. C'est un projet d'envergure qui continuera à nécessiter l'engagement de tous les ordres de gouvernement.*

- Nous avons renforcé considérablement notre système d'éducation – avec des innovations en ce qui concerne la petite enfance, la maternelle et les mesures d'intéressement aux études postsecondaires – et amélioré notre rapport élèves-enseignant qui figure parmi les meilleurs au Canada.

Mon gouvernement est tout à fait convaincu que cette approche volontaire et prudente continuera de favoriser une économie – et une société – insulaire plus diversifiée et dynamique.

Au cours des prochains mois, les membres de l'Assemblée législative débattront du présent discours, d'un budget provincial et d'environ une vingtaine de projets de loi du gouvernement.

Seront notamment visées les lois suivantes :

*School Act* (loi scolaire)

*Correctional Services Act* (loi sur les services correctionnels)

*Ambulance Services Act* (loi sur les services d'ambulance)

*Environmental Protection Act* (loi sur la protection de l'environnement)

*Apprenticeship and Trades Qualifications Act* (loi sur l'apprentissage et la qualification professionnelle)

***Madame la Présidente et membres de l'Assemblée législative, que la divine Providence vous guide dans vos délibérations.***